

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01244

Numéro SIREN : 852 821 156

Nom ou dénomination : 2F VOYAGES

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 10195

Designation de l'entreprise: **SAS SAS 2F VOYAGES** 5 PLACE JAUDE Néant *
 Adresse de l'entreprise: **63000 CLERMONT-FERRAND** DOT N° 10495
 SIRET: **8 5 2 8 2 1 1 5 6 0 0 0 2 7**
 Durée de l'exercice en nombre de mois: **12** Durée de l'exercice précédent: **12** **DU 27 SEP. 2023**

				Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010	632 814	012	29 902	602 912	246 978		
		014	14 578	016	9 517	5 061	7 977		
	Immobilisations corporelles*	028	83 688	030	41 678	42 010	42 978		
	Immobilisations financières* (1)	040	30 000	042		30 000			
	Total I (5)	044	761 080	048	81 097	679 983	297 933		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	23 974	066		23 974	8 100		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	144 940	070		144 940	28 820		
		072	10 730	074		10 730	462 988		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	2 663 894	086		2 663 894	1 250 068		
	Charges constatées d'avance *	092	8 223	094		8 223	1 519		
	Total II	096	2 851 762	098		2 851 762	1 751 495		
	Total général (I + II)	110	3 612 843	112	81 097	3 531 746	2 049 428		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000	10 000			
	Ecarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126			1 000	328			
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				3	6 231		
	Report à nouveau	134							
	Résultat de l'exercice	136				261 259	134 623		
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142				272 261	151 183		
Provisions pour risques et charges	154								
Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			233 448	288 456			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				10 573			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			683 939	389 361			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		92 042		2 342 097	1 209 856		
	Produits constatés d'avance	174							
Total III	176				3 259 484	1 898 245			
Total général (I + II + III)	180				3 531 746	2 049 428			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	30 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	177 641			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	434 350			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 531 746** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **920 126** euros et un total **charges** de **658 868** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **261 259** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		137 084
Autres créances clients <i>CLIENTS - AVOIR A ETABLIR</i>	<i>137 084</i>	137 084

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		42 570
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		168
<i>INTERETS C.N.E</i>	<i>132</i>	
<i>ASSURANCES C.N.E</i>	<i>36</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 036
<i>FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>30 036</i>	
Dettes fiscales et sociales		12 366
<i>PERSONNEL - CONGES A PAYER</i>	<i>8 664</i>	
<i>ORG.SOC.CONGES A PAYER</i>	<i>2 318</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>1 104</i>	
<i>ETAT - TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</i>	<i>280</i>	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 223	8 223
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 223

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

2F VOYAGES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5, place de Jaude,
63000 CLERMONT FERRAND
852 821 156 RCS CLERMONT FERRAND

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à la somme de 261 258,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 261 258,71 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 131 000,00 euros
Soit 131 euros par action

Le solde, soit la somme de 130 258,71 euros
En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} août 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 131 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021*			140 180 €
31/12/2020	NEANT		NEANT

*AGOA du 29/06/2022 et AGO du 19/12/2022

CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
La Société 2F INVESTISSEMENT
Elle-même représentée par sa Présidente
Madame Aurélie FOULQUIER

